

**Atelier de sensibilisation et de formation :**  
**« Comment faciliter et développer les échanges intra régionaux »**  
**20-23 novembre 2012, Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien**  
**Ebène, Ile Maurice**

**Conclusions et recommandations**

Dans le cadre d'une réflexion sur l'élaboration d'une stratégie de développement intégrée pour les Etats membres de la Commission de l'océan Indien (COI), il a été décidé d'organiser un atelier, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Cet atelier visait à identifier des actions prioritaires à mener dans le but de faciliter et de développer les échanges commerciaux intra régionaux.

**OBJECTIF DE L'ATELIER**

L'objectif de cet atelier était de mobiliser de hauts représentants du secteur public, du secteur privé et de la société civile des Etats membres de la COI dans le but d'identifier des actions concrètes prioritaires à réaliser dans les 5 années à venir pour faciliter et développer les échanges commerciaux intra régionaux.

**AXES TRANSVERSAUX**

Les participants à l'atelier ont identifié des champs prioritaires à prendre en considération pour assurer un environnement régional propice aux échanges commerciaux intra régionaux de la COI, qui sont :

- L'abaissement des **barrières non tarifaires** au commerce et l'élimination des obstacles culturels, priorités pour assurer le développement des échanges intra régionaux ;
- La **fluidité de la circulation des denrées alimentaires**, prérequis pour la sécurité alimentaire;

- L'identification et le partage de bonnes pratiques en matière commerciale, effet levier pour atteindre l'homogénéité des niveaux de développement ;
- La coordination et la promotion des actions spécifiques à la COI dans les processus d'intégration économique élargie au sein du COMESA, SADC et l'initiative Tripartite ;
- La promotion et la défense des intérêts des petites économies / petits Etats insulaires en développement dans les Fora internationaux.

#### **ACTIONS A MENER**

Les participants ont identifié des activités prioritaires à développer en actions à réaliser dans un délai de 5 ans dont les détails sont en annexe:

- Impulser la préférence régionale, l'entrepreneuriat, la normalisation et la certification des entreprises ; promouvoir le secteur agricole ;
- Partager l'expertise existante au niveau régional en matière de normes ;
- **Sécuriser les investissements au sein de la COI en facilitant la mise en place de la plateforme régionale des centres d'arbitrage ;**
- Mettre en place et coordonner un **système d'information centralisé** rassemblant et diffusant les données nécessaires aux opérateurs économiques des Etats membres de la COI.

#### **OPPORTUNITES DE PARTENARIAT**

Les participants à l'atelier recommandent à la COI la mise en œuvre de ces actions.

Dans cette perspective, ils proposent la mobilisation des partenaires.

Les participants remercient la COI pour l'organisation de cet atelier et encouragent le Secrétaire général à prendre les initiatives pour la facilitation et le développement des échanges intra régionaux.

Annexe :

- Liste des participants et des intervenants
- Détail des actions

Fait le 23 novembre 2012 à Ebène, Ile Maurice